

# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 - 551 34 14

## *Un grand vent de liberté*

**E**n URSS, en Pologne, en Hongrie, en Allemagne de l'Est, en Bulgarie, en Tchécoslovaquie. Espérons qu'il soufflera aussi sur la Roumanie. Certains des événements qu'il provoque sont particulièrement spectaculaires : un membre de Solidarnosc devient Premier Ministre, le mur de Berlin s'écroule.

Allons-nous voir se créer cette Europe "de l'Atlantique à l'Oural" évoquée par le général de Gaulle dans sa conférence de presse du 9 septembre 1965 ? Il disait alors : "Nous n'hésitons pas à envisager qu'un jour vienne où, pour aboutir à une entente constructive depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oural, l'Europe toute entière veuille régler ses propres problèmes et, avant tout, celui de l'Allemagne, par la seule voie qui permette de le faire, celle d'un accord général."

Le grand vent de liberté qui souffle aujourd'hui, c'est celui de la perestroïka. Allant au-delà des problèmes de l'Est, le président Gorbatchev nous invite à construire "la maison européenne" ; il souhaite la naissance d'un monde "qui ne soit pas deux civilisations qui s'affrontent, mais une seule civilisation commune où prédominent les valeurs de toute l'humanité et la liberté de choix."

Le miracle auquel nous avons l'impression d'assister nous inspire de grandes espérances, mais celles-ci restent encore très fragiles. Pour que la perestroïka réussisse, en URSS comme dans les autres pays de l'Est, il faut qu'elle y assure à la fois le progrès de la liberté, le maintien d'un ordre social et l'élévation du niveau de la masse de la population. Il s'agirait presque d'un second miracle. En osant l'espérer,

(suite p. 2)

## Rencontres avec l'A.D.I.R.

Puisqu'il m'est donné le privilège d'assister à nombre de déjeuners de différentes sections de notre association, je voudrais vous dire à toutes combien ces rencontres sont chaleureuses et, par là, réconfortantes pour vos déléguées qui les organisent.

Depuis la dernière assemblée générale à Elbeuf, à Annecy, à Nice, à Orléans, comme à Lyon, à Perpignan ou à Angers, c'est dans une ambiance amicale et joyeuse que nous nous retrouvons. Partout notre déléguée, et son adjointe s'il y en a une, exposent les actions menées au nom de l'A.D.I.R. tant pour le Concours national de la Résistance et de la Déportation que pour vous entourer les unes et les autres d'une sollicitude constante. L'on sent les joies et aussi, hélas ! combien de deuils partagés, les préoccupations actives à l'égard des soucis de santé de chacune.

Je veux aussi vous dire qu'à chaque réunion je vous ai demandé de vous présenter, de vous raconter, en tant que résistantes dans votre mouvement, puis en internées, ou en déportées. Nombreuses sont celles qui ont privilégié le récit de leur libération. Il me faut maintenant décoder et transcrire à la machine les bandes que j'ai enregistrées. C'est un travail fort long, et

malgré l'intérêt de vos récits, fastidieux car vous pouvez imaginer les bruits et apartés qui interfèrent. Et puis je n'ai guère de temps disponible... Au fur et à mesure je soumettrai chaque témoignage à son auteur pour qu'elle puisse y apporter les corrections qu'elle jugera nécessaires. Alors nous pourrons, si vous en êtes d'accord, en publier dans *Voix et*



*Visages*, constituant ainsi un recueil inédit, vivant et sans prétention.

Certaines m'ont dit préférer écrire à parler et m'ont promis de nous communiquer leur récit ; nous les attendons avec impatience et Jacqueline Rameil se fera un plaisir d'en offrir la lecture aux abonnés de *Voix et Visages*. L'A.D.I.R.

est encore bien vivante, mais nous sommes de moins en moins jeunes, de moins en moins nombreuses. Ne remettez pas au lendemain...

D'autres hésitent encore à parler d'elles-mêmes. Que ces modestes le soient moins. Leurs témoignages sont aussi importants pour l'histoire.

De votre concours, de votre accueil, un grand merci à toutes.

Denise Vernay



## IN MEMORIAM

### Sylvette Leleu

Quelques Françaises ont "inventé" la Résistance — et ce fut le cas de notre chère camarade Sylvette Leleu qui vient de mourir à Béthune le 2 octobre 1989 — car Sylvette organisa des évasions de prisonniers de guerre français et anglais en arrière des lignes allemandes avant la demande d'armistice de juin 1940 et elle continua de le faire jusqu'à son arrestation, le 16 avril 1941.

Sylvette, née Sylvina-Sophie Roussel le 27 février 1908, était la fille d'un employé de la mine de Bruay-en-Artois, et son plus lointain souvenir fut le départ de son père pour le front — elle avait six ans. Quelques mois plus tard, sa mère se réfugia chez une parente habitant la région de Versailles, où Sylvette alla en classe.

En novembre 1929, elle épousa Gilbert Leleu, jeune propriétaire d'un garage prospère ; Gilbert a vingt-sept ans, Sylvette vingt-et-un, tous deux s'aiment et se sont choisis.

Dix ans plus tard, quand débute la Seconde Guerre mondiale, ils sont les parents de deux petits garçons dont le plus vieux a cinq ans, mais Gilbert Leleu est officier pilote et il part le 1<sup>er</sup> septembre 1939, premier jour de la mobilisation, laissant à Sylvette la charge de faire marcher le garage. Comme beaucoup d'autres femmes, elle assumera le travail de son mari.

Sur un vieil avion, le 10 septembre 1939, Gilbert survole le territoire ennemi ; il sera le premier officier-pilote abattu par la chasse allemande. Officiellement, il est porté "disparu", et on ne prévient pas sa famille, mais l'absence brusque des lettres inquiète Sylvette et elle se rend sur place à la base, où elle adresse son courrier. Là, elle apprend tout ce qu'on sait sur la mort du lieutenant Gilbert Leleu. Ce sera le premier grand désespoir de sa vie.

Sylvette, catholique très croyante, patriote ardente, nature active, reprend son travail quotidien et, l'année suivante, lorsque la région de Dunkerque sera encerclée (28 mai - 4 juin 1940), elle tentera en vain de sortir de la nasse : elle verra alors directement les bombardements des civils sur les routes du Nord.

Revenue à Béthune, elle organise avec nos deux camarades (Sœur Marie-Laurence, infirmière, née Katherine Mac-Carthy, et Angèle Tardiveau, aubergiste) une ligne

d'évasion qui libère 117 prisonniers anglais et français. Après l'armistice, avec Jules Andrieu, professeur au collège de Béthune, René Sénéchal et Georges Ithier, elles recueilleront des renseignements militaires que René Sénéchal remettra à Boris Vildé. (Vildé les transmettra ensuite au colonel de La Rochère par l'intermédiaire d'Yvonne Oddon).

Sylvette est arrêtée en même temps que le groupe de Béthune le 16 avril 1941. Le traître qui a vendu le réseau se nomme Albert Gaveau. Quand le procureur allemand Gottlob annonce à Sylvette qu'elle sera fusillée, elle lui répond : "Vous n'aurez pas assez de balles pour nous tuer tous."

Le 17 février 1942, le tribunal allemand, présidé par le capitaine Ernst Roskoten, prononça les condamnations à mort. Sylvette fut deux fois condamnée (une fois pour les évasions, une fois pour les renseignements militaires). Le 23 février 1942, sept hommes furent fusillés, trois femmes "en exécution différée", partirent pour les forteresses allemandes, puis, en qualité de "prisonnières NN", pour Ravensbrück et Mauthausen.

Toutes les camarades de Sylvette ont aimé son courage, sa fierté, son patriotisme, et ont suivi avec une profonde affliction ses grands chagrin familiaux.

Germaine Tillion

### Margarete Buber-Neumann

Margarete Buber-Neumann s'est éteinte paisiblement le 6 novembre 1989 dans un hôpital de Francfort, entourée de vieux et bons amis. Depuis plusieurs années, de graves troubles de la mémoire avaient beaucoup limité sa vie, mais elle avait gardé le sourire et, chose étrange, sa mémoire musicale était intacte. Pendant ces dernières années un vieil ami venait régulièrement chanter avec elle à l'hôpital.

Margarete Buber-Neumann, on s'en souvient, avait été une militante communiste passionnée. Après avoir été brièvement mariée avec le fils de Martin Buber, un maître de la philosophie religieuse juive, elle s'était éprise d'un membre du Comité central du parti communiste allemand, Heinz Neumann. Celui-ci fut victime, comme tant d'autres, des grandes purges stalinianes de 1937 et il disparut à jamais. Grete fut arrêtée à son tour et déportée en Sibérie. De là, à la fin de 1939, elle fut transférée avec des centaines d'autres communistes allemands jusqu'à la nouvelle frontière orientale du Reich et livrée à la Gestapo sur le pont de Brest-Litovsk. Après un séjour dans les prisons de Lublin et de Berlin, elle arriva à Ravensbrück en juillet 1940. Elle portait le numéro 4208 !

Lorsque dans la deuxième moitié de 1943 les premiers convois de Françaises arrivèrent au camp, Grete Buber y était déjà depuis trois ans. Sa grande amie, la journaliste tchèque Milena Jesenska était malade et devait mourir en mai 1944. Cette mort plongea Grete dans une souffrance sans fond. Non seulement toute sa vie était une fois de plus brisée, mais l'avenir aussi s'était effondré : c'est avec Milena qu'elle devait écrire, crier la vérité sur les deux dictatures, après leur libération... Maintenant elle ne voyait plus comment faire passer son témoignage. D'ailleurs, sans la protection de Milena, survivrait-elle ? D'un côté les camarades communistes du camp avaient juré de la "coller au mur" lorsque les Russes arriveraient, et de l'autre les nazis pourraient aussi bien la faire tranquillement disparaître. Qui, dans le camp, avait le plus de chance de survivre ? Sans doute les femmes de l'Ouest, pensa-t-elle... C'est ainsi qu'elle repéra une Française douée d'un esprit bien organisé, rodée professionnellement au recueil de témoignages oraux, l'ethnologue Germaine Tillion. Deux ou trois dimanches de suite, elles se cachèrent dans un Block d'asociales, et Grete raconta l'essentiel de ce qu'elle avait vu et vécu en U.R.S.S.

Contrairement à toute attente, Grete fut libérée de Ravensbrück quelques jours avant la fin, avec 59 autres Allemandes. Elle put

donc donner elle-même son témoignage, ce témoignage auquel elle a pensé jour et nuit pendant ses sept années de captivité. Elle a consacré toute son énergie, toute sa longue vie, de 1945 à 1989, à dénoncer les deux dictatures.

Elle a d'abord écrit d'un seul trait ses souvenirs de Karaganda et de Ravensbrück, puis, d'école en école, de syndicat en syndicat, elle a parcouru l'Allemagne en tous sens pour parler de ce qu'elle avait vu. En 1949, sa passion pour la vérité l'amène à Paris où elle est appelée comme témoin au procès que Kravchenko, cet ingénieur soviétique qui avait "choisi la liberté", intentait à la revue communiste *Les Lettres françaises* qui l'avait calomnié. Le témoignage de Margarete Buber-Neumann, bouleversant de vérité, détermina le tournant décisif de ce long procès.

C'était une époque où le monde entier admirait le courage de l'Armée rouge, ces merveilleux soldats auxquels chacun devait quelque chose de sa liberté. Les communistes français s'étaient eux aussi admirablement battus contre l'occupant, il était difficile de croire que le communisme en Union soviétique avait ce visage si voisin de celui du nazisme.

La petite Prussienne qu'était Grete était très isolée dans son combat ; et elle se mit à écrire d'autres livres, où son expérience professionnelle éclairerait les grands événements de l'époque.

*De Potsdam à Moscou* retrace son itinéraire familial et politique. *La Révolution mondiale* donne une vue personnelle d'événements politiques mondiaux. Milena est un retour à une grande amitié de camp au cœur d'une biographie infiniment vivante de la journaliste tchèque. Il y eut aussi deux recueils de courts récits, évocations de destinées broyées par les deux dictatures, *La Flamme qui s'est éteinte* et *Liberté tu es à moi* (titre emprunté au dernier couplet du *Chant des marais*).

Heureusement, *Déportée en Sibérie et à Ravensbrück* et *Milena* sont traduits en français et accessibles. *La Révolution mondiale* est épaisse depuis longtemps.

Comment Margarete Buber-Neumann a-t-elle pu survivre, avec une joie de vivre inaltérable, à tant d'épreuves ? Son secret, à mes yeux, et cela transparaît dans tous ses livres, c'est qu'elle avait un immense amour des autres, une passion pour les êtres humains quels qu'ils fussent et que son propre moi ne l'intéressait guère. J'aime à évoquer cette vaillante petite femme lorsqu'elle arrive à la

### Un grand vent de liberté (fin)

notre première pensée va vers nos camarades anciennes déportées qui vivent dans les pays de l'Est. Cependant, si ce nouveau miracle se produisait, ses bienfaits dépasseraient de loin les frontières du pays, ils s'étendraient à l'humanité toute entière. Nous formons les vœux les plus ardents pour qu'il se réalise, malgré l'importance impressionnante des obstacles à surmonter.

cellule 31 de la prison de Boutirki, à Moscou en 1937... Elle a perdu la trace de son mari, elle est incarcérée à son tour, elle arrive de la Loubianka. Mais lorsque la porte de la cellule 31 est déverrouillée devant elle, elle n'a pas une pensée pour son propre sort. Il y a là une centaine de femmes, demi-nues, pressées les unes contre les autres dans une puanteur irrespirable, et la pitié submerge Grete. "J'étais là avec mon baluchon, écrit-elle, je me suis assise timidement sur le bord des planches et j'ai regardé un à un tous ces visages."

A.P.V.

## Angèle Deplantay



Chevalier de la légion d'Honneur, Angèle Deplantay avait reçu, dès décembre 1945 la Croix de guerre et la décoration qui fut créée pour Édith Cavell et Louise de Bettignie : "Résistantes de la guerre 1914-18".

Je n'avais avec elle, jusqu'en 1939, que des relations banales. Arrêtées le même jour, 29 mai, lundi de Pentecôte 1944, nous sommes devenues des sœurs au long de notre commune misère. Nous étions ensemble dans le convoi parti de Rennes les 1<sup>er</sup> et 3 août avec des prisonniers militaires (dont Pierre Bourdan) et des civils, hommes et femmes, les uns condamnés à la déportation, les autres en instance de l'être, tous entassés dans des wagons à bestiaux. Dans le nôtre il y avait 43 femmes, séparées en deux groupes par quatre ou cinq soldats allemands couvrant l'espace libre entre les deux portes. Tout naturellement Angèle devint l'une des organisatrices de la vie en commun : distribution du pain, répartition des places de couchage sur le plancher, ravitaillement en eau lors des passages à niveau. Aucune corvée ne la rebutait, elle était toujours prête à venir en aide à celles qui en avaient besoin. Son mari avait été torturé, il était parti en déportation. Elle était sans nouvelles de son fils. Mais jamais je ne l'ai entendue se plaindre.

L'itinéraire de notre convoi : Redon, Nantes, Segré, Angers, Saumur, Langeais, Saint-Pierre-des-Corps, Vierzon, Montceau-les-Mines, Paray-le-Monial, Dijon, se termina à Belfort le 16 août. Incarcérées au fort Hatry, nous y retrouvâmes l'autre wagon de prisonnières de Rennes dont nous avions connu les voix dans la prison, mais non les visages. Toutes furent déportées alors que nous avions la chance d'être relâchées le 26 août. La Croix-Rouge nous donna un peu d'argent et, par les soins du Secours National, nous échouâmes à Giromagny, dans le Territoire de Belfort toujours occupé (il fut libéré en décembre). Fort bien accueillies chez l'habitant, nous avions cependant décidé de regagner la France par la Suisse. Angèle trouva une passeuse qui, nous ayant hébergées chez elle pour la nuit, nous fit passer la frontière au petit jour, de Delle à Boncourt. Elle fut malheureusement arrêtée à son retour et déportée.

Dix-sept octobre 1944. C'est enfin le retour. De Boncourt à Pontarlier, toutes sortes de gâteaux nous sont offerts à chaque

arrêt. Mais, à Pontarlier, impossible de monter dans le train de Paris ; on nous dirige sur Dijon où nous couchons dans la paille. Deux jours plus tard nous arrivons à Paris par le premier train à circuler depuis la destruction des voies et des ponts de chemin de fer.

Native de Redon, Angèle, après des études primaires, "monta" à Paris. Elle fut dessinatrice chez Saint-Gobain et était fière de joir de la petite rente réservée aux meilleurs employés. Elle s'était mariée et revint au pays, où elle assurait, avec son mari, l'approvisionnement de la ville en poisson. C'était un lourd travail qu'elle reprit à son retour de captivité, conduisant elle-même la camionnette pour aller charger à La Turballe et ramener à Redon le poisson qu'elle vendait aux Halles.

Marcel Deplantay était ancien combattant de 1914-18. Tous deux entendirent l'appel du 18 juin et s'engagèrent dans la Résistance. Marcel Deplantay fut arrêté en mars 1944, Angèle le 29 mai. Ils avaient, me confia-t-elle un jour, mis leur fils "à l'abri"... en France libre.

A son retour, Angèle adhéra d'enthousiasme à l'A.D.I.R. afin de continuer l'entraide fraternelle et la défense des valeurs qui nous unissaient dans la Résistance. Malgré son travail et sa santé précaire, elle n'arrêta jamais, jusqu'au jour où la maladie l'y contraignit, de rendre service aux anciens résistants : dossiers qu'elle constituait ou débrouillait, présence à toutes les cérémonies du souvenir, etc. Toujours sa porte était ouverte, ses conseils rapides et judicieux.

Pour son efficacité, sa modestie, son courage, son abnégation, elle mérite que son nom soit cité parmi la foule des ombres, filles ou femmes de France qui firent "leur" guerre 1939-45 en résistantes.

Marie Cahour

## Alexandrine Quentin



Le 22 novembre 1988 s'éteignait, à Saint-Germain-en-Laye, l'une de nos compagnes, Alexandrine Quentin-Rafard.

Appartenant au réseau Plutus, elle fut arrêtée à Paris en mai 1944, torturée rue des Saussaies, puis incarcérée à Fresnes et à Romainville avant d'être déportée à Ravensbrück.

C'est à Schönfeld que les 44 000 ont découvert la force de caractère de leur amie. "Elle accumulait les sabotages avec un air tellement ahuri que cela mettait les SS hors d'eux, nous rapporte André Verlier. Ils la rouaient de coups journallement." Condamnée à mort pour rébellion, elle ne fut jamais pourquoï cette sentence ne fut jamais exécutée.

Rapatriée en mai 1945, elle reprit une vie discrète, retrouvant de temps à autre les "anciennes" de Schönfeld. C'est avec courage et sérénité qu'elle supporta la maladie qui la clouait au lit les derniers mois de sa vie, gardant ce merveilleux sourire plein de malice qui avait rendu furieux ses gardiens.

Jacqueline Fleury

## Henriette Bauer



Le 29 mars dernier, la Résistance française est en deuil. En effet, Henriette Bauer nous a quittées tout doucement, mais après de longues années de souffrances.

Elle est née à Lyon le 8 mai 1899 et, très jeune, devient orpheline de père et de mère. C'est elle qui les remplacera auprès de ses frères et sœurs. Mariée à un ouvrier des automobiles Luc Court, mère de famille nombreuse, elle entre dans la Résistance en 1942, ainsi que son mari.

Son domicile devient un lieu de réunions et de rencontres, et plus tard de boîtes aux lettres de la police résistante. Elle est arrêtée le 5 décembre 1942 ainsi que son mari, qui a la chance d'être relâché quelque temps après. Mais Henriette Bauer passe par le fort Montruc et subit de durs interrogatoires qui ne la font pas plier. Déportée à Ravensbrück, puis à Mauthausen, elle est libérée le 22 avril 1945.

Celle que nous appelions toutes "Mamie", même ses ainées car ça lui faisait plaisir, a été pendant vingt-cinq ans déléguée départementale de l'A.D.I.R., tâche à laquelle elle s'est beaucoup consacrée. Elle a assumé ses fonctions parfois dans des conditions pénibles pour elle, mais toujours pleine de courage et de bonne humeur, qu'elle savait si bien nous faire partager. Si parfois notre moral était "en baisse", Mamie Bauer savait nous redonner confiance. Elle avait une force de caractère incomparable. Elle ne se plaignait jamais, mais au contraire pensait toujours que les plus jeunes d'entre nous avaient davantage souffert qu'elle de la déportation.

Sa fidélité exemplaire à l'esprit de la Résistance et ses conseils avisés resteront gravés dans nos cœurs à jamais.

Les plus âgées, celles de sa génération, qui étaient absentes à son enterrement étaient en communion intime avec nous ; seul, leur état de santé ne leur a pas permis de se déplacer. Mais toutes, unies dans une même pensée nous disons à notre amie : Merci et au revoir, Mamie.

Raymonde Perrier

## Appel

Un de nos lecteurs, le Dr Charles Renon, médecin général de la Marine, qui prépare un Mémorial destiné à commémorer le souvenir des médecins et étudiants en médecine "morts pour la France" pendant la Seconde Guerre mondiale, nous demande si, à notre connaissance, des médecins, doctores et étudiants en médecine sont morts en déportation, même si, dans les camps, leur orientation médicale a été ignorée.

L'A.D.I.R. a répondu en partie à cette question, mais il se peut que certaines de nos camarades aient d'autres cas à signaler. Qu'elles veuillent bien alors écrire directement au Dr Charles Renon, professeur agrégé au Service de santé des Armées, 26 boulevard Maillot, 92200 Neuilly-sur-Seine.

## Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon, par Daniel Cordier

*Une ambition pour la République : Juin 1899 - Juin 1936. Le livre de Daniel Cordier (Ed. J. Clattès) est accompagné d'une préface très importante : 303 pages sur 896 d'un index, de trois annexes, d'une table des matières, de notes, etc. Je ne parlerai, ici, que de la préface.*

Ce livre était nécessaire. Certains avaient qualifié Moulin de "crypto-communiste", d'autres l'avaient cru, si bien qu'au procès Barbie, Vergès ne trouva rien de mieux à dire que : "Si Jean Moulin avait vécu, la France eût été communiste et non gaulliste". Or semblable parole ne peut que faire bondir ceux qui ont connu Jean Moulin et sa fidélité à de Gaulle.

Cordier, que Bénouville ne semble pas avoir connu mais que j'ai bien connu, a partagé, dès son arrivée en France, presque tous les risques courus par Jean Moulin et, bien loin de rechercher la polémique, il s'efforce de rendre justice à chacun. Il montre bien, chiffres à l'appui, qu'en zone sud, le mouvement Combat était le mieux servi des trois (Combat, Libération, Franc-Tireur) en argent et en armes et munitions parce qu'il comptait le plus grand nombres d'hommes prêts à former l'armée secrète.

Certes — et le chef renseignements des MUR, compagnon de la Libération, me le disait il y a peu de jours — "Cordier aurait pu demander des témoignages aux survivants des mouvements unis", mais Cordier (p. 296, 297, 298) montre très bien combien les témoignages oraux peuvent être contestables : lorsqu'on parle — je l'ai expérimenté comme lui — on ne peut vérifier ni les détails, ni la chronologie.

Le même ami me disait : "La plupart des résistants voulaient se battre, non seulement dans de vastes combats, mais aussi dans des actions ponctuelles (faire sauter un train de munitions, etc.) et le général Delestain, choisi par le BCRA, malgré sa compétence et sa bravoure, avait moins l'habitude de la clandestinité que certains résistants qui travaillaient dans l'ombre depuis l'été 40".

A cela, Cordier répond, documents à l'appui, que les mouvements avaient toute liberté d'agir à leur guise dans ces domaines.

Le gros problème, au départ, était le manque d'argent, le manque d'armes et d'équipements. Et Cordier l'indique avec précision.

Mais ce que les résistants de l'intérieur ont eu du mal à comprendre, c'est la terrible lutte menée par de Gaulle (et quelle force intérieure il fallait avoir !) pour que FFI et FFC fussent reconnues, donc aidées par l'Angleterre, qui dépendait, elle-même de l'Amérique, Roosevelt étant prêt, comme Gribouille, à reconnaître les lois antidémocratiques de Vichy (cf. ce qui se passa en Afrique du Nord), pour sauver la France de la tyrannie de ces grands démocrates que furent de Gaulle et Moulin. Les Américains avaient même préparé sous le nom d'AMGOT (Allied Military Government of Occupied Territories) la mise en tutelle de la France ! (cf. p. 165 la création des MUR (Mouvements Unis de la Résistance) et la terrible situation dans laquelle se trouvait de Gaulle, qui tenait bon, mais à quel prix !

Dès mon entrée au BCRA comme agent P2, Paul Schmidt, agent opérations, chargé dès juin 1942 de la liaison avec Libération Sud, agent auprès duquel j'avais été affectée à son arrivée à Lyon (il avait, comme Cordier, Ayral et bien d'autres, été parachuté sur des terrains que René Ribière et son équipe avaient choisis autour de Montluçon), donc, en juin 1942, il m'avait parlé de Rex (Jean Moulin) avec une admiration sans borne. Cette admiration, je la partageai bientôt, avant même d'avoir fait la connaissance de Jean Moulin (je ne le vis qu'une fois et bien plus tard), lorsque je sus qu'étant préfet de Chartres il s'était ouvert la gorge plutôt que d'apposer sa signature à un document dans lequel les Allemands accusaient des noirs d'avoir perpétrés des crimes que leur aviation à eux avait commis en massacrant des civils.

Pour en revenir au livre de Cordier, il comprend que les mouvements aient cherché, par tous les moyens possibles (Combat, en particulier) à armer et équiper leurs troupes. Mais il montre qu'il y avait une priorité : soutenir de Gaulle contre Vichy, l'aider à prouver aux Alliés qu'il n'aspirait qu'à la démocratie — ce pourquoi il était nécessaire, en dépit du mépris que professaient beaucoup de résistants à l'égard des anciens partis politiques, d'envoyer à Londres puis à Alger, des représentants de ces partis, même de ceux qui n'avaient pas fait de résistance.

Cordier montre aussi, toujours documents à l'appui, que ce sont ces "délégués du Comité de Libération nationale en France occupée" (toute la France, à partir du 11 novembre 1942) : Moulin, au début, Parodi, à la fin, qui empêchèrent l'"OPA" — pardon de l'anachronisme — que le Front National de

l'époque (le parti communiste) voulait faire sur toute la résistance armée. Voir, en particulier, p. 266, l'histoire de la "trêve", juste avant la libération de Paris, trêve qui sauva Paris et dont ne voulaient pas les communistes, en particulier le courageux, bouillant et audacieux Villon : il va jusqu'à dire : (p. 266) : "Monsieur Chaban-Delmas parle comme un lâche. Le délégué militaire garde son calme. Mais Parodi se lève, enfile son veston et menace de sortir si Villon ne fait pas immédiatement des excuses à Chaban-Delmas." Je ne puis tout citer (le récit est, d'ailleurs, déjà une citation de Robert Aron). Villon, à la reprise de la séance, finit par s'excuser, disant qu'il est nerveux et fatigué.

De toute façon pour l'ensemble des résistants, l'union existait bel et bien et ils ignoraient ces querelles.

Je terminerai ce compte rendu déjà long et imparfait par une citation (p. 289) : "Quant à la politique que Jean Moulin conduisit à l'égard de la Résistance, elle se résume en une phrase : tant dans le domaine politique que dans le domaine militaire, il ne poursuivit, sans relâche, qu'un but qu'il atteignit avant sa mort : fédérer tous les mouvements et soumettre toutes les résistances à l'autorité du général de Gaulle".

J'ajouterais : non pour une quelconque ambition, mais pour que la France forme un bloc, non seulement face aux Allemands, mais aussi vis-à-vis des Alliés.

Résultat : la France put siéger à l'égal de ses alliés lors du traité de paix et de la victoire finale.

Anne-Marie Bauer,  
Claudine dans la Résistance,  
du réseau Action du B.C.R.A.

## Femmes dans la guerre, par Guylaine Guidez

Il y a deux ans, une journaliste, Guylaine Guidez, entreprit d'enregistrer les paroles d'une cinquantaine de femmes de toute l'Europe en guerre : femmes ordinaires ou femmes exceptionnelles, femmes seules, mères de famille évoquant leur vie au quotidien. De leurs témoignages, Guylaine Guidez, devenue réalisatrice de télévision, a tiré cinq heures pour une série de cinq émissions. Cet ensemble a été programmé par FR 3 le vendredi à 22 h 40 du 28 juillet au 25 août. En dépit de cette heure tardive, plusieurs millions de téléspectateurs ont apprécié la production de G. Guidez. La critique a également été favorable.

Les trois premières émissions portaient respectivement sur l'exode et les bombardements, la vie et le travail sous l'occupation. Leur caractère un peu répétitif et monotone risquait de décourager les téléspectateurs. Les deux dernières : *Temps de courage* et *Temps de malheur* nous touchent particulièrement. Elles ont ému tous ceux qui les ont regardées. Notre amie Anise Postel-Vinay, pour la vérité et la profondeur de sa réflexion, reste inoubliable... Il est souhaitable que cette série soit à nouveau diffusée à une heure de grande écoute.

Guylaine Guidez s'est servi des récits enregistrés qui n'avaient pu, bien sûr, être totale-

ment utilisés pour la télévision, afin de composer un livre du même titre \*, comportant les mêmes cinq parties et paru début septembre. L'auteur l'entremèle d'histoires de femmes tirées d'ouvrages déjà publiés.

Le thème est beau, mais le genre est loin d'être satisfaisant, personne n'apprécie de voir son discours tronqué au gré de celle qui le recueille et, pour la plupart des interviewées, sans avoir pu se relire, et le livre a été critiqué par la plupart des témoins cités. En dehors d'erreurs, inévitables peut-être, mais néanmoins regrettables, il est moins excusable que Guylaine Guidez confondre sous le même vocable "déportation" le sort des juifs et des résistants arrêtés puis déportés..., et celui des S.T.O., voire des travailleuses volontaires en Allemagne.

De plus le ton du livre qui se veut de lecture facile est par trop désinvolte.

Bref, si pour cet ouvrage on entend dire : "cela a le mérite d'exister", de sensibiliser un large public aux épreuves vécues par les générations de la guerre 1939-1945, l'on peut et l'on doit ajouter : "Quel dommage ! Quelle occasion manquée !"

\* Ed. Académie Perrin, 1989, 346 p., 130 F.

# Frère Benoît



Modeste est l'hommage rendu au Frère Benoît dans un recueil clair, précis, rassemblé par un Comité du Souvenir, au sein de la Fédération Nationale des Victimes de Guerre et Anciens Combattants des administrations et Services publics, sous la présidence de notre camarade lyonnaise Marie-Rose Contet qui le préface \*.

C'est avec une extrême sobriété qu'est évoquée l'œuvre exceptionnelle de ce Franciscain dans le domaine rarement traité (à ma connaissance) de l'identification des corps retrouvés dans les charniers. A travers elle sont retracées les dernières exactions commises par les nazis à Lyon et dans sa région.

Frère Benoit est né en 1896. Ancien combattant de la Guerre 1914-1918, où il fut blessé, il entre dans la Communauté des Frères à Lyon en 1934 et y demeure jusqu'en 1958. En décembre 1943, la Communauté reçoit la visite de la Gestapo, à la recherche d'un poste émetteur qui ne s'y trouvait plus, sur dénonciation d'un agent infiltré parmi les réfugiés qu'elle abritait. Un Père est alors arrêté et déporté à Dachau — d'où il reviendra.

Animateur d'une équipe spécialisé de la Croix-Rouge, en étroite collaboration avec la brigade de l'identité judiciaire et des méde-

\* Jean Poncet, 1988, on peut se procurer cet ouvrage auprès de la F.N.V.G.A.C.A.E.S.P., 7 rue Major-Martin 69001 Lyon. Prix : 60 F port inclus.

cins de l'Institut médico-légal, Frère Benoit a poursuivi de mai 1944 jusqu'en 1953 la mission qu'il s'était fixée. Tout au long, il assure avec humanité les liaisons avec les familles des disparus.

C'est après le bombardement américain du 26 mai sur les voies ferrées de Perrache et de Vaise qu'il commence ses macabres recherches, puis à Saint-Genis-Laval où les nazis ont massacré 120 otages, enlevés, pendant la nuit du 19 août dans la prison de Montluc. Frère Benoit et son équipe de volontaires, à l'aide des services compétents, déblaient, tentent de rassembler les restes afin de les identifier, dès le 21 août parmi les ruines encore fumantes et malgré la proximité des Allemands (soucieux de ne pas laisser de traces ni la moindre chance à d'éventuels survivants, et ayant pour cette raison arrosé d'essence et de phosphore les corps des suppliciés). Trente corps ne purent jamais être reconnus.

A Bron, ce sont 100 otages juifs, pris eux aussi à Montluc, qui sont massacrés entre le 16 et le 21 août, les cadavres n'étant découverts qu'au début de septembre. Trop longue est la liste des charniers pour être reproduite ici, car ce sont 592 prisonniers de Montluc qui ont été exécutés, sans compter les 77 corps de "terroristes" exhumés au camp militaire de la Doua. Ce camp est devenu, en 1954, le Cimetière national de la Doua, entretenu par le secrétariat d'État chargé des Anciens Combattants et Victimes de guerre. Six mille trois cent quarante-six tombes de victimes du nazisme y sont regroupées. Par autorisation spéciale, et selon son vœu, Frère Benoit, décédé en Avignon en 1968, y repose, face au Mur des Fusillés.

Les familles peuvent s'y recueillir et, souhaitons-le, les jeunes aussi auxquels ce livre est dédié afin de les informer et que tous se souviennent.

Denise Vernay

## Communiqué

Un projet a été présenté par le gouvernement, le 26 septembre, à la commission tripartite constituée de représentants du Parlement (présidents et rapporteurs des commissions concernées du Sénat et de l'Assemblée nationale), des associations les plus représentatives du monde combattant et des administrations. Il prévoit que non seulement les pensionnés bénéficieraient des augmentations générales accordées à l'ensemble des fonctionnaires, mais aussi des mesures spécifiques régulièrement accordées à différentes catégories de fonctionnaires, l'impact de ces mesures étant calculé par l'INSEE. Les crédits nécessaires à cette amélioration sont prévus dans le projet de la loi de finances pour 1990. Pour garantir le bon fonctionnement du nouveau dispositif, la commission tripartite sera institutionnalisée et se réunira chaque année pour en vérifier l'application.

## Valeur du point

En vertu du rapport constant établi entre les pensions militaires d'invalidité et les traitements bruts des fonctionnaires, selon la législation actuelle, la valeur du point d'indice se trouve portée de 65,88 F à 66,67 F, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1989.



Monument élevé à Saint-Cast à la mémoire de 15 jeunes gens de 16 à 20 ans partis à bord d'un bateau de pêche pour rejoindre les Forces françaises libres et qui furent arraisonnés par un patrouilleur allemand. Aménés devant une cour martiale à Saint-Lô, deux d'entre eux furent condamnés à mort tandis que les autres étaient envoyés en déportation. Trois seulement revinrent des camps.

## CARNET FAMILIAL

### NAISSANCE

Thomas Handschuh, petit-fils de notre camarade Line Handschuh, le 18 septembre 1989.

### DÉCÈS

Notre camarade Chantal Sénil, de Paris, est décédée le 3 juillet 1989.

Notre camarade Jeannine Dumoulin, de Paris, est décédée en août 1989.

Notre camarade Suzanne Kieffer, de Pfäffikon, est décédée.

Notre camarade Anne Lescure, de Montrouge, est décédée le 3 août 1989.

Notre camarade Anne-Marie Klasen, de Guéret, est décédée le 8 août 1989.

Notre camarade Odette Moulan, de Traïnou (Loiret), est décédée le 6 septembre 1989.

Notre camarade Simone Mottay, de Seyches-sur-Loire est décédée.

Notre camarade Marguerite Louis, de Cosnes-sur-Loire, est décédée.

Notre camarade Sylvette Leleu, de Béthune, est décédée le 2 octobre 1989.

Madame Edmond Michelet, membre d'Honneur de la Fédération Nationale des Déportés et Internes Résistants Patriotes, présidente d'Honneur de l'Amicale des Anciens de Dachau, est décédée le samedi 2 septembre 1989.

Notre camarade Marcelle Lebourgeois, de Bessancourt, est décédée le 8 octobre 1989.

Notre camarade Xénia Touchapsky, de Paris est décédée le 13 novembre.

Notre amie Lily Unden, présidente de l'Amicale des concentrationnaires et prisonnières politiques luxembourgeoises, est décédée le 5 septembre 1989.

Notre camarade Clémentine Séger, de Strasbourg, est décédée le 30 mars 1989.

Notre camarade Clémentine Martel, de Chatelguyon, est décédée en mars 1989.

Notre camarade Jeanne Laurent, de Saint-Etienne, est décédée en avril 1989 au Mans.

Notre camarade Marie-Louise Gouin, est décédée le 15 novembre 1989.

Notre camarade, le Dr Maria Kusmiecruk, l'un des "lapins" survivants de Ravensbrück, est morte le 25 novembre 1989 à Gdańsk, en Pologne.

Notre camarade Henriette Bauer nous a quittées le 24 mars après avoir été déléguée de l'A.D.I.R. à Lyon pendant vingt-cinq ans.

Lire en page 3 le portrait qu'en a tracé notre nouvelle déléguée du Rhône Raymonde Perrier.

Madame la générale Frère, ancienne déportée à Ravensbrück et conservateur du camp du Struthof, est décédée le 11 décembre 1989.

## Bonnes fêtes

et bonne année à l'A.D.I.R. dont nous fêterons le quarante-cinquième anniversaire en tirant les Rois, 241, boulevard Saint-Germain, le 14 janvier après-midi. Nous espérons que vous viendrez nombreuses.

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## aura lieu le jeudi 8 mars 1990 à 14 h 30

### au Centre Chaillot-Galliera

### 28, avenue Georges V, 75008 Paris ( métro Alma-Marceau ou Georges V)

En 1990, l'Assemblée générale se tiendra sur deux journées pour fêter le 45<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration.

#### Jeudi 8 mars

A 14 h 30 : Assemblée générale au Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue Georges V, 75008 Paris ( métro Georges V ou Alma-Marceau).

A 18 h 30 : Ravivage de la Flamme à l'Arc-de-Triomphe.

A 19 h 15 : Buffet-diner à la Maison des Polytechniciens, les transports seront assurés par des autobus parisiens. Le prix de ce repas est fixé à 230 F.

Vendredi 9 mars : Déjeuner de détente où nous accueillerons nos camarades et les membres de leurs familles qui souhaiteraient y participer. ce déjeuner aura lieu aux environs de Paris, dans une demeure dont le choix n'est pas encore fait. Le prix du repas se situera aux environs de 250 F. Le transport par car au départ de l'A.D.I.R. et retour à l'A.D.I.R. sera offert par l'Association.

#### ELECTIONS

Les membres sortant cette année sont : M<sup>mes</sup> Anthonioz, Charpentier, Fleury, L'Herminier, Mella, Vernay.

#### COTISATIONS ET POUVOIRS

Nous serions reconnaissantes à celles de nos camarades ne l'ayant pas encore fait de bien vouloir s'acquitter avant l'assemblée générale de leur cotisation 1989 (montant minimum 50 F) auprès de leur déléguée ou de l'A.D.I.R., C.C.P. Paris 5.266-06 D.

## Dans la nuit la liberté, spectacle de Robert Hossein

La Résistance est-elle à la mode pour qu'on en parle autant ou bien nos contemporains craignent-ils de voir disparaître les derniers témoins de cette histoire menée par des volontaires et pour l'essentiel clandestinement, donc sans laisser de traces officielles ni d'archives écrites suffisantes, sauf dans le cas de nos camarades de la France Libre, comme le prouve la publication de l'énorme travail controversé de Daniel Cordier sur Jean Moulin ? Peut-être les avis des résistants seront-ils aussi partagés sur la pièce de Frédéric Dard mise en scène par Robert Hossein.

Quelques-unes d'entre nous ont assisté à la première représentation de *Dans la nuit, la liberté*\*, au Palais des Sports à Paris, le 3 octobre dernier. Ce grand spectacle, conçu pour un large public, est monté avec brio : Robert Hossein, pour son style spectaculaire a ses adeptes, comme Frédéric Dard ses millions de lecteurs fidèles.

Qui ne serait bouleversé par l'histoire de cinq résistants, cinq volontaires, qui se laissent abattre les uns après les autres, à dix minutes d'intervalle, pour assurer l'incognito de leur chef que recherchent les autorités allemandes ? Le courage modeste de ces "anonymes" entraîne l'émotion. Et cela même si les acteurs font vivre devant nous, comme des stéréotypes de bandes dessinées, "l'instituteur", "le médecin", "l'ouvrier", "le clochard", "le truand", avec la complicité bienveillante "d'un prêtre" qui abrite leurs délibérations durant leur dernière nuit de liberté.

Mais combien l'intrigue est incongrue et peu crédible aux yeux des anciens résistants, alors qu'il n'aurait pas été moins émouvant d'exposer une situation réelle, l'histoire n'en manque pas, qui mettrait en scène les mêmes personnages "moyens". Il faut être vraiment naïf, manquer d'esprit critique pour accepter comme plausible qu'à la demande d'un émissaire arrivant de Londres, "le représentant du général de Gaulle" (cité à cette seule occasion), plus caricatural encore que ses compagnons de la Résistance intérieure, un chef de réseau, même après conflit de conscience,

puisse se résoudre à donner, en accord avec eux, cinq de ses agents ? Nous savons bien que la Gestapo torturait ses prisonniers avant de les exécuter, personne n'aurait pris le risque que l'un ou l'autre parle. La diabolique manipulation contée par L. Collins dans *Fortitude*\*\* est terrible et plus convaincante : tout un faux réseau est mis en place pour faire croire que le débarquement aura lieu à Calais ; une jeune héroïne est arrêtée, avoue, après plusieurs jours de torture, qu'elle devait dynamiter les canons défendant le port, mais ce n'est qu'au moment de cet aveu qu'elle comprend qu'elle est agent de désinformation. L'enjeu était énorme, et dixit Collins, la réussite de cette opération fut une des raisons pour lesquelles les tanks de la Panzer Division, le 6 juin 1944, ne furent pas dirigés vers les côtes normandes. Mais ceci est une autre histoire. *Dans la nuit, la liberté*, le chef qu'il s'agissait de couvrir "craque" et se fait tuer, rendant vain le sacrifice consenti des siens.

Il faut regretter l'absurdité du scénario que dans le feu de l'action les spectateurs peuvent ne pas percevoir car elle donne l'image d'une Résistance irresponsable et inefficace, même si les héros font preuve d'une égale abnégation. Nous aimerais nous souvenir du prologue de la pièce où apparaissent les photos géantes de dix des plus célèbres résistants abattus par les nazis, accompagnées de la lecture de leur dernier message, avec un hommage rendu à tous les autres, les humbles, les obscurs, de l'"armée des ombres" selon la belle formule de Georges Bernanos "C'est un leurre de croire que les hommes moyens ne sont capables que de sacrifices moyens".

Nous aimerais en revanche oublier qu'avant la chute du rideau apparaissent avec ces portraits ceux des acteurs-personnages mêlés aux véritables victimes du combat clandestin.

\* Porte de Versailles, jusqu'au 25 février. Prix des places : 240 à 150 F. Tél. : 48 28 40 90

\*\* Ed. Robert Laffont, 1985 et Livre de Poche 1988.

## Concours de la Résistance et de la Déportation

Le 8 novembre 1989 a eu lieu, comme chaque année, la remise des prix du Concours de la Résistance et de la Déportation pour l'Académie de Paris, dans les salons de l'Hôtel de Ville.

M. Chirac, absent, s'était fait représenter par M<sup>me</sup> Marie-France Chantalat, conseiller de Paris, chargée de l'Enseignement à la Mairie de Paris, qui a adressé aux associations de résistants et aux lauréats quelques mots chaleureux de bienvenue et a rappelé l'importance pour la France de l'action des résistants pendant la guerre de 1940-45 et les souffrances qu'ils ont endurées.

M<sup>me</sup> Rougier-Lecoq, représentante des Médaillés de la Résistance française, qui parlait au nom de l'ensemble des associations de Résistants, organisatrices du concours, a remercié la Mairie de Paris et a félicité les lauréats.

Le sujet du concours pour les classes de première et de terminale était le suivant : "Parmi les grands principes et combats de la Révolution française, quels sont, à votre avis ceux que la Résistance a retrouvés et remis en valeur ? Expliquez et justifiez votre point-de-vue".

Pour les classes de troisième : "En quoi le combat de la Résistance française de 1940-1945 rejoint-il celui pour la liberté et la défense de la patrie en danger lors de la Révolution française ? Expliquez votre point-de-vue en donnant des exemples".

Le nombre total des concurrents était de 380.

Les lauréats étaient en nombre : 34 pour les premières et terminales, devoirs individuels. 46 pour les troisièmes 90 pour les travaux de groupe soit, au total 170.

La réunion s'est terminée devant un sympathique buffet offert par la municipalité de Paris.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ  
N° d'enregistrement à la  
Commission paritaire : 31739